

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril 2025, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 29 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Zalifaou BERNÈS, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT, Ernest DURAND.

Excusés : Carole CARNEMOLLA COUSIN,

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

**Objet : Commune – DM1 – Budget – Acquisition bâtiment**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants,  
**Vu** la nécessité pour la commune d'acquérir un bâtiment afin d'assurer le stockage du matériel municipal, des produits nécessaires aux espaces verts, ainsi que d'envisager la création d'une serre municipale pour la production de plantations destinées au fleurissement de la commune, dans un objectif de réduction des coûts d'achat de fleurs et végétaux,

**Considérant** que le bâtiment appartenant à la SCI GDCD, situé rue Henri IV, 81220 Saint-Paul-Cap-de-Joux, représentée par Monsieur Damien FOURNIER, est disponible à l'achat pour un montant de 160 000 €,

**Considérant** que les démarches commerciales sont menées par Madame Audrey LANNES, agent commercial de NETIMMO 31,

**Considérant** que l'inscription budgétaire initiale nécessite une **décision modificative** pour inscrire une dépense complémentaire de 10 000 € afin de couvrir l'ensemble des frais liés à l'acquisition (notaire, frais d'agence, taxes, aménagements immédiats, etc.),

| Chapitre       | Libellé                      | Montant    |
|----------------|------------------------------|------------|
| SF- 023        | DM 1 – COMPLEMENT JARDINERIE | + 10000 €  |
| SI - 21        | DM 2 – COMPLEMENT JARDINERIE | + 10000 €  |
| SF - 65888     | DM 1 – COMPLEMENT JARDINERIE | - 10000 €  |
| SI – 231-25003 | DM 2 – COMPLEMENT JARDINERIE | + 10 000 € |

**Après en avoir délibéré,**

Le Conseil Municipal **décide** :

- D'autoriser** l'acquisition du bâtiment sis rue Henri IV, 81220 Saint-Paul-Cap-de-Joux, propriété de la SCI GDCD, pour un montant de 160 000 € hors frais annexes.
- D'autoriser** Monsieur à signer tout acte et document nécessaire à la réalisation de cette acquisition, y compris l'acte notarié.
- D'approuver** la passation de la transaction par l'intermédiaire de Madame Audrey LANNES, agent commercial de NETIMMO 31.
- D'autoriser** la mise en œuvre d'une **décision modificative** au budget communal afin d'abonder le chapitre correspondant de 10 000 €, portant le financement total prévisionnel de l'opération à 160 000 €.
- De charger** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

Secrétaire de Séance : Michel Bélaval